

JUSTICES

Sur les 10 dernières années, en moyenne, pour 100 € de richesses créées en France :



l'impôt sur le revenu est dégressif au-delà d'un certain seuil. Temporaire, cette mesure n'aurait pas rééquilibré l'impôt sur le revenu, elle était destinée à préserver le prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui est l'une des illustrations des injustices fiscales.

Le projet du gouvernement prévoyait, par contre, de mettre à contribution les plus défavorisé-es : augmentation de la taxe sur l'électricité, du reste à charge pour les consultations médicales donc augmentation des mutuelles. Sans compter les coupes dans les services publics, avec notamment 4000 postes d'enseignant-es supprimés, ou encore la réduction de nombreux budgets en lien avec la nécessaire transition écologique, au profit de l'armée et de la police, ou encore... du budget de l'Élysée et de l'Assemblée Nationale, prévu à la hausse. L'ensemble de ces mesures, outre leur caractère injuste, aurait par ailleurs provoqué un effet récessif sur l'économie en raison de la réduction de la dépense publique et de l'amputation du pouvoir d'achat des plus modestes.

Cette politique injuste et injustifiée est en contradiction avec les aspirations des Français-es qui sont favorables, selon les enquêtes d'opinion, à des hausses d'impôts à condition qu'elles ciblent les entreprises qui font le plus de profits et les plus aisés. Dans une période d'affaiblissement du consentement à l'impôt, de distension du lien social, d'inquiétude face à l'avenir, l'extrême droite ne peut qu'en tirer profit.

Des propositions pour répondre aux urgences sociales et écologiques

Face à l'orientation écologiquement, socialement et économiquement délétère de la politique fiscale des derniers gouvernements, de nombreuses voix s'élèvent, avec Attac, pour formuler des propositions visant à rétablir le principe de justice fiscale et à rééquilibrer un système fiscal mis à mal par les politiques néolibérales.

Ces propositions reposent sur plusieurs principes élémentaires : les choix fiscaux et budgétaires doivent faire l'objet d'un véritable débat citoyen et poursuivre la satisfaction de l'intérêt général, non des intérêts particuliers. Les personnes et les entreprises doivent par ailleurs être mises à contribution de manière progressive, en fonction de leur richesse et de leur revenu. Rétablir ainsi l'égalité devant l'impôt suppose de combattre résolument son évitement.

Plusieurs pistes se dessinent pour engager, à court terme, une telle réorientation, à commencer par mettre les plus fortunés à contribution à travers une imposition du patrimoine juste et efficace, comprenant un volet climatique. Puis mettre fin aux privilèges fiscaux nuisibles à l'environnement, mieux imposer les rentes de toutes sortes, comme les superprofits et les superdividendes ; défendre la nécessité d'une véritable taxe sur les transactions financières et d'un relèvement de l'imposition des multinationales au sein de l'Union européenne ; et enfin renforcer à tous niveaux les moyens de lutte contre les différentes formes d'évasion et de fraude fiscales.

Ces mesures permettraient non seulement de combattre les inégalités et de renforcer le consentement à l'impôt, pilier d'une démocratie digne de ce nom ; mais aussi de dégager des recettes pour répondre aux besoins sociaux, et pour relever les défis écologiques et énergétiques. Une nécessité impérieuse, alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient, et que la crise sociale est accentuée par l'inflation notamment sur les prix de l'énergie.

Pour faire face aux urgences écologiques et sociales, nous avons besoin d'une action publique ambitieuse avec les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population et pour préserver l'environnement. C'est pourquoi nous appelons toutes et tous à s'emparer des questions budgétaires, pour qu'un vrai débat citoyen s'engage et débouche sur des mesures de justice fiscale qui permettraient ainsi de «refaire société». Une telle réorientation est légitime, urgente et nécessaire !

L'équipe de campagne « Justice fiscale »